



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32682>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-32682**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Opéra national de Paris

**Correspondant :** Alexander NEEF, Directeur général

**Adresse :** 120 rue de Lyon, 75012 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0140012186

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.operadeparis.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture de deux chariots de scène omnidirectionnels pour l'Opéra national de Paris

**Lieu de livraison :** 120 rue de Lyon, 75012 Paris

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison et le mise en service de deux chariots de scène omnidirectionnels, et ses accessoires. Les chariots de scène sont destinés à compléter le parc existant de l'Opéra national de Paris, et doivent présenter une compatibilité complète et une interopérabilité avec les équipements existants de l'Opéra. La description des caractéristiques techniques figure dans l'Acte d'engagement valant Cahier des Clauses Particulières (AECCP)

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

### Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 21/04/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MP 26 DTB 018

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Modalités d'ouverture des offres : Date: 21 avr. 2026 Lieu : Opéra de Paris Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 Tél : 0144594400 Fax : 0144594646 Mel : greffe.ta-paris@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 Tél : 0144594400 Fax : 0144594646 Mel : greffe.ta-paris@juradm.fr Le financement est opéré sur les fonds propres de l'établissement. Le délai dont dispose l'Opéra national de Paris pour procéder au paiement est de 30 (trente) jours, sauf suspension de droit, à compter de la date de réception par l'Opéra national de Paris de la facture envoyée en recommandé avec AR ou remise contre récépissé, par le Titulaire. A défaut de paiement dans le délai de 30 jours, sauf suspension de droit, le Titulaire pourra prétendre au versement d'intérêts moratoires au taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir, et de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'élevant à 40 euros

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/03/2026